## VILLE DE QUIMPER **CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 11 juillet 2014 Rapporteur: Madame Danielle GARREC

N° 3 DS 14.6

## ACTE RENDU EXECUTOIRE

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
- à compter du : 18/07/2014 la transmission au contrôle de légalité le : 18/07/2014 (accusé de réception du 18/07/2014)

Acte original consultable au service des assemblées Hôtel de Ville et d'agglomération 44, place Saint-Corentin - CS 26004 - 29107 Quimper Cedex

## Subventions aux associations à caractère social

Après avis favorable de la commission des solidarités et après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'accorder les subventions suivantes:

## Ligne budgétaire 520 6574 900 : Associations à caractère social

Nom de l'association	Montant en euros
Fraternité Chrétienne des Personnes Malades et Handicapées (FCPMH)	circuros
Subvention de fonctionnement	170
Secours Populaire Français	
Subvention de fonctionnement	15 718
Jonathan Pierres Vivantes	
Subvention de fonctionnement	170
Association des Sourds de Cornouaille (ASC)	
Subvention de fonctionnement	600
Bibliothèque Sonore	
Subvention de fonctionnement	6 000
Mon cœur vit	
Subvention de fonctionnement	200
Alcool Assistance – La Croix d'Or	
Subvention de fonctionnement	4 345
Amicale des Donneurs de Sang bénévoles de Quimper et environs	
Subvention de fonctionnement	320

Le maire,

Ludovic JOLIVET